

La France Agricole

Hebdomadaire n° 3791 - 22 mars 2019 www.lafranceagricole.fr

CAS DE GESTION p.54

Profiter
de la souplesse
d'un crédit-bail



L'OBSERVATOIRE DES MARCHÉS p.4

Broutards
Les cours restent
bien orientés

À LA UNE p.14

**RELATIONS
COMMERCIALES**

Des petits pas
à défaut de grandes
enjambées



Biodiversité

Ouvrez la porte aux oiseaux



Photo : F. Desmette / Biosphoto

M 01957 - 3791 - F: 5,50 €



DOSSIER



FLPA - Frank Lane Picture Agency / Simon Litré / Biosphoto

Biodiversité

Ouvrez la porte aux oiseaux

Nous avons tous notre part de responsabilité dans le déclin des oiseaux. Toutefois, en entretenant le territoire, les agriculteurs peuvent agir pour les préserver. C'est déjà le cas de nombre d'entre eux.

PAR CÉLINE FRICOTTÉ, VINCENT THÈCLE

Les chiffres sont effarants : en l'espace de vingt ans, entre 400 et 600 millions de volatiles se seraient éteints en Europe. Ce constat est le même aux États-Unis et en Australie. En France, l'alarme a été sonnée il y a tout juste un an, avec la publication des derniers résultats, au niveau national, du Suivi temporel des oiseaux communs (Stoc), un programme de sciences participatives du Muséum national d'histoire naturelle. À une échelle plus locale, les données de la « zone atelier » Plaine & Val de Sèvre, portée par le CNRS, ont, elles aussi, confirmé cette tendance. Si les oiseaux généralistes sont en légère hausse et ceux des milieux forestiers se maintiennent, on assiste à un véritable plongeon des spécialistes des milieux marins, des villes et des zones agricoles.

Dans les grandes plaines cultivées - près de la moitié de notre territoire -, on note en moyenne un tiers d'oiseaux en moins en l'espace de vingt ans. On parle ici d'espèces dédiées aux milieux agricoles comme

les perdrix, l'alouette des champs, la caille des blés, la pie-grièche écorcheur, le faucon crécerelle ou l'outarde canepetière.

UN DÉCLIN QUI PÉNALISE D'ABORD L'AGRICULTURE

« Ces diminutions pénalisent d'abord l'agriculture et les agriculteurs, ce qui peut ne pas sembler évident de prime abord », insiste Vincent Bretagnolle, directeur de recherche au CNRS de Chizé, dans les Deux-Sèvres. Les oiseaux qui nichent dans les plaines à la campagne sont tous insectivores (au moins au printemps lorsqu'ils sont poussins). Ils ont donc un fort impact sur les bioagresseurs des cultures en contribuant à leur contrôle. Quant aux populations sédentaires, elles se nourrissent, en hiver, des graines d'adventices. Une étude du CNRS montre, notamment, que 6 à 8 g de ces graines seraient en moyenne consommées par jour par une alouette des champs à cette période : soit un « vrai » faux semis gratuit.

La principale raison de la disparition de ces insectivores est la dimi- ●●●

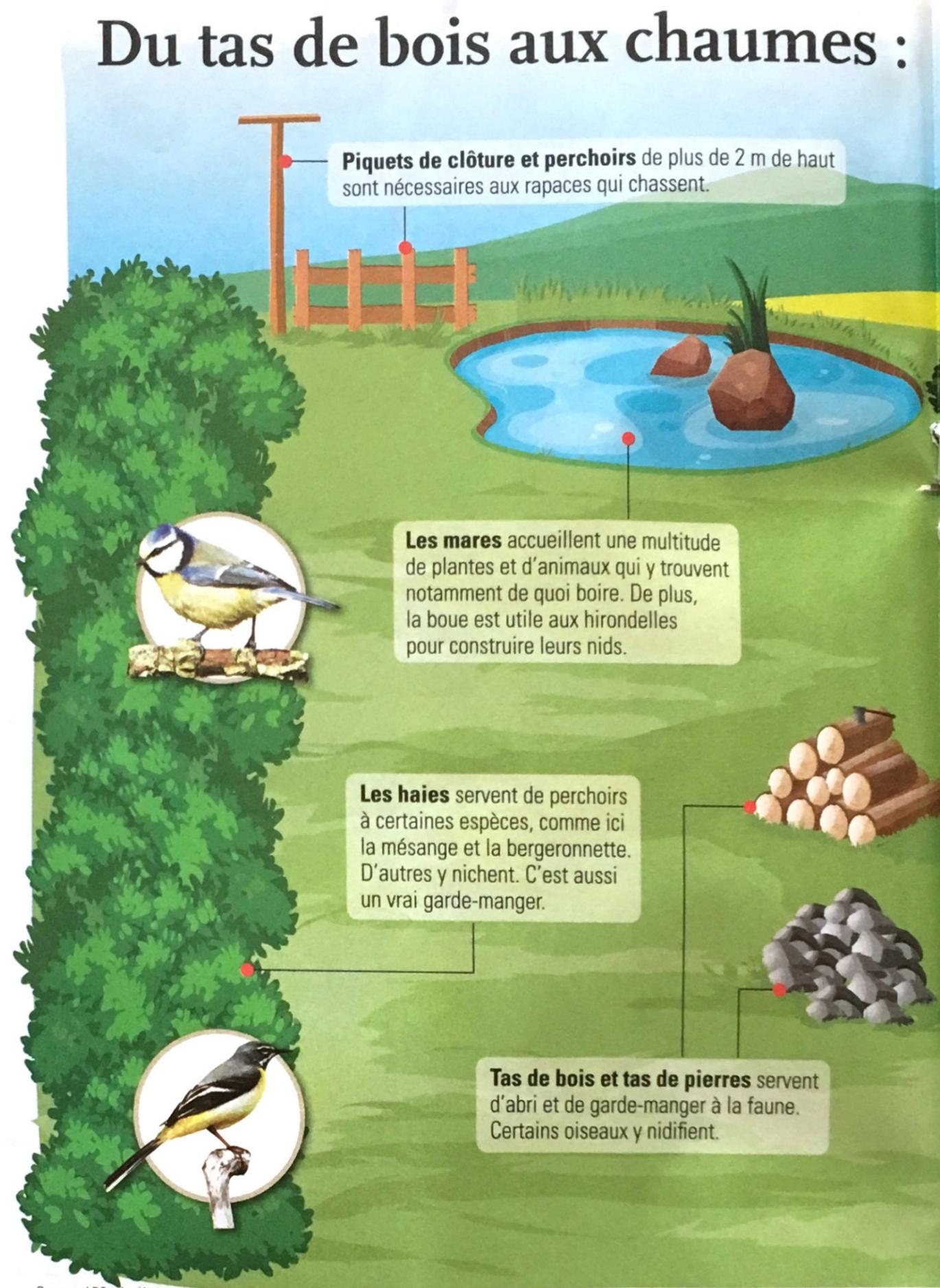
●●● nution des populations d'insectes. Les causes en sont nombreuses. « On peut évoquer l'uniformisation des paysages avec l'agrandissement de la taille des parcelles, la destruction des haies, la simplification des systèmes de culture en éliminant les prairies ou l'élevage, qui tendent tous à diminuer les sites de nidification et/ou de reproduction, explique Vincent Bretagnolle. Mais l'autre grande raison, c'est l'emploi de pesticides. Ces derniers contribuent, d'une part, - avec l'utilisation d'insecticides - au déclin des insectes, donc également des oiseaux, car ceux-ci s'en nourrissent en partie. D'autre part, de manière indirecte, les herbicides éliminent la flore spontanée et la nourriture des insectes. »

Il existe d'autres motifs expliquant la disparition des volatiles, au nombre desquels la mécanisation de l'agriculture, les lignes électriques, l'éolien, le réchauffement climatique, la prédation des chats, l'artificialisation des terres... Toutefois, si selon les espèces (sédentaire-migrateur, insectivore-omnivore), l'importance relative des causes diffère, le scientifique insiste : « Ces dernières restent secondaires au regard de l'uniformisation des paysages agricoles et de l'emploi de produits phytosanitaires. Si j'entends souvent dire que c'est de la faute des agriculteurs, je dirais plutôt que c'est celle d'un modèle néfaste pour la biodiversité. »

GÉNÉRALISER LA DÉMARCHE AU NIVEAU NATIONAL

Pour inverser la tendance, les exploitants peuvent mettre en place des pratiques comme la diminution de l'utilisation des intrants ou des installations favorables aux oiseaux. Si nombre d'entre eux accueillent déjà naturellement de par leurs pratiques (agriculture de conservation, bio, intégrée...) l'avi-faune et plus largement la biodiversité, d'autres trouveront les moyens d'agir sur leur exploitation en mettant en œuvre des actions souvent simples (voir infographie ci-contre).

C'est d'ailleurs ce que propose le programme de la LPO « Des Terres et des ailes », lancé le 12 octobre 2018 avec le soutien des chambres d'agriculture. L'idée : mettre en avant les actions de chacun, petites ou grandes, afin d'offrir aux espèces qui ont déserté les campa-



Source : LPO, Agrifaune

gnes la possibilité de revenir s'y installer, s'y reproduire, s'y nourrir et s'y cacher. Le site www.destinationdesailes.fr a notamment pour but de référencer les différents aménagements réalisés par les paysans partenaires pour les généraliser au niveau national. Et ce n'est pas un hasard si cette convention a été signée dans le Loir-et-Cher, chez André Peschard. La LPO 41 et la chambre d'agriculture ont contribué au programme GRR (Gestion des rongeurs par les rapaces), qui débute, entre autres, chez cet agriculteur (lire p. 46).

« Agrifaune » est un autre exemple de programme qui rassemble les acteurs des mondes agricole et cynégétique. Il a été créé en 2006, dans le but de développer des pratiques qui concilient économie, agronomie, environnement et faune sauvage. Des couverts d'intercultures offrant des bénéfices agronomiques, environnementaux et faunistiques (perdrix, caille...) ont, entre autres, été élaborés.

La Pac permet, en outre, au travers de MAEC (mesures agro-environnementales climatiques) de mettre en place des installations destinées à préserver

Les aménagements simples à mettre en œuvre



Limiter l'impact des **machines agricoles** (barre d'effarouchement, diminution de la vitesse...).

Les **arbres isolés** ont un rôle de perchoirs. Ils accueillent des nids, entre autres celui du rouge-gorge. Préserver le **lierre** permet de les dissimuler. La présence de **buissons de ronces** est vitale pour nombre d'oiseaux. Ils y trouvent un refuge, comme le passereau.

Maintenir les **chaumes** en juillet et août est, entre autres, favorable à la reproduction des **cailles des champs**.

Installer des **nichoirs pour les rapaces** qui chassent notamment les rongeurs sur les parcelles.

Les surfaces telles que les **bandes enherbées** sont des refuges souvent constitués de graminées appréciées des oiseaux granivores. Il est conseillé d'y limiter l'entretien et d'y faire une seule fauche à partir de juillet-août.

Conserver les **nids d'hirondelles**, lesquelles s'alimentent d'insectes.

Laisser les anfractuosités des **murs en pierres sèches**. Elles peuvent servir d'abri, de garde-manger et de nid à différentes espèces.

certaines espèces menacées, telles que l'outarde canepetière (lire p. 48). « Si l'on souhaite vraiment sauver les oiseaux des campagnes, d'autres acteurs doivent également être impliqués : ce sont les citoyens-consommateurs. Pour cela, il faut changer nos comportements alimentaires et reconstruire un partenariat entre les agriculteurs et les consommateurs dont les oiseaux seront bénéficiaires », insiste Vincent Bretagnolle. C'est d'ailleurs ce que fait déjà le CNRS sur sa zone d'études en favorisant les circuits courts, les actions collectives de

recréation de milieux naturels, en soutenant les agriculteurs qui sont dans des démarches de réduction de pesticides...

CRÉER DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

Ailleurs, des exploitants travaillent de cette manière, à l'instar de Christophe Durand, dans la Creuse (lire p. 47). Il estime vendre aux consommateurs des productions assorties d'une image associée au bien-être et respectueuse de l'environnement, et ce, grâce aux haies et aux aménagements parcellaires.

Autre exemple : celui d'agriculteurs du Loir-et-Cher qui proposent, avec la LPO, des parcours exploratifs. Sous le nom « Oiseaux de nos fermes et de nos vignobles », ils valorisent, sur des exploitations agricoles pratiquant la vente directe, la découverte des oiseaux et de la biodiversité locale (lire p. 48). Sur le terrain, il existe de nombreuses actions favorisant les oiseaux, souvent à l'échelle d'une exploitation. Reste désormais à les essayer pour créer des corridors écologiques, qui permettront d'inverser la tendance actuelle.

Favoriser les rapaces pour contenir les campagnols

André Peschard a mis en place des nichoirs et des perchoirs pour accueillir chouettes et autres faucons sur son exploitation.

« **M**ême si je ne suis pas encore très bien équipé, je m'oriente vers le semis direct. Mais en favorisant la vie du sol, on se retrouve souvent avec des problèmes de rongeurs sur les parcelles », explique André Peschard, agriculteur à La Chapelle-Vendômoise, dans le Loir-et-Cher. Ce dernier s'est toutefois toujours refusé à employer de la bromadiolone (rodenticide) pour venir à bout des populations de campagnols : « Cela impacte tous les prédateurs pour aboutir à des pullulations de rongeurs. » Face à ce constat, le groupe Techniques

culturelles innovantes, animé par la chambre d'agriculture départementale et auquel André Peschard appartient, a lancé le projet GRR (Gestion des rongeurs par les rapaces) (1). Ces oiseaux sont des prédateurs des campagnols des champs, qui, eux, causent des dégâts allant jusqu'à la destruction des cultures. Dans le cadre du projet, la Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) va estimer les niveaux de populations des campagnols sur deux de ses parcelles, au printemps et à l'automne.

NAISSANCES OBSERVÉES

« Un ornithologue de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) effectue un diagnostic sur mon exploitation, ajoute l'agriculteur. Il va baguer des rapaces pour suivre leur développement et quantifier les services qu'ils rendent. » Cet expert lui donne également de précieux conseils sur la pose de nichoirs, de perchoirs et plus largement sur l'environnement. C'est souvent par manque de « logement » que les rapaces ne s'instal-

lent pas ; les bâtiments n'étant plus adaptés pour les accueillir.

Depuis deux ans, André Peschard a mis en place des nichoirs. Si aucune chouette chevêche n'y a élu domicile, il a réussi à inverser la tendance avec les chouettes effraies et les faucons crécerelles. Ces abris ont fonctionné car des portées ont vu le jour. Optimiste, l'agriculteur envisage d'en installer davantage.

Autres investissements de l'exploitant : les perchoirs. Ils sont essentiels pour attirer les rapaces sur les zones où il y a des problématiques de campagnols. De plus, des tas de bois et de pierres, qui servent de gîtes et de couverts à certaines espèces et représentent des réservoirs à auxiliaires, ont été maintenus sur place.

André Peschard constate que si les rapaces ont investi ses installations, c'est aussi parce que son système favorise la biodiversité. La présence d'insectes et le retour d'autres espèces d'oiseaux ont été observés par un naturaliste.

(1) La Fredon Centre-Val de Loire, la LPO et la chambre d'agriculture 41 sont partenaires du projet. Ils financent notamment les différents intervenants.

Quatre faucons crécerelles ont vu le jour sur l'exploitation de l'agriculteur. Les nichoirs ont été fabriqués par les élèves du Centre départemental de soins, d'accompagnement et d'éducation du Val de Loire, à Herbault.



Le programme national « Des terres et des ailes » a pour but de réduire la disparition des oiseaux. Il a été signé sur l'exploitation d'André Peschard, en octobre dernier.



« L'essentiel est de trouver l'équilibre qui permet d'assurer naturellement l'accueil de toutes les espèces », assure Christophe Durand.



Les haies ont un rôle de corridor écologique essentiel pour les oiseaux migrateurs, comme ici la pie grièche écorcheur. Cette dernière y niche et profite des épineux pour empaler ses proies.



De la diversité pour les passereaux

Beaucoup d'espèces d'oiseaux migrateurs ou autochtones sont inféodées aux bocages. Elles trouvent naturellement le gîte et le couvert chez Christophe Durand, agriculteur à Augères, dans la Creuse.

Depuis déjà une dizaine d'années, des suivis faunistiques ont lieu chez Christophe Durand. Mis en place dans le cadre d'AgriFaune (1), ils sont menés par Jérôme Yverneau, technicien de l'environnement à l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage). À n'en pas douter, cailles des blés, merles, grives et autres fauvettes affectionnent particulièrement ce territoire creusois. « La diversité des espèces rencontrées reste stable au fil des années, avec globalement entre trente et quarante par passage, tous points d'écoute confondus », indique le dernier bilan technique du réseau AgriFaune Limousin au sujet de cette exploitation.

Chasser les prédateurs

Quelle raison explique la présence d'une telle diversité d'oiseaux, mais aussi de reptiles, d'insectes..., sur la SCEA des Deux Leyrennes. « Les populations de passereaux sont fragiles et il serait utopique de croire qu'il n'existe qu'une seule solution pour les préserver. Il faut, au contraire, mettre en place un ensemble d'éléments pour arriver à une symbiose », commente Christophe Durand.

Sensibilisé aux méthodes respectueuses de l'environnement bien avant son pas-

sage en bio en 2012, l'agriculteur a créé au fil du temps un véritable maillage grâce à un corridor écologique. Il a respecté des règles agronomiques de base, en installant une mosaïque de cultures à l'aide de rotations diversifiées et de parcelles de 4 à 5 ha en moyenne.

Ainsi, se côtoient des prairies permanentes, des céréales (blé tendre, orge de printemps, épeautre et maïs), de la moutarde, du pois, de la lentille et de la luzerne. Autre action et non des moindres pour l'équilibre de la petite faune qui niche au sol, Christophe Durand chasse leurs prédateurs (ragondin, corneille, renard...). « Mon élevage de bovins apporte également un plus, ajoute-t-il. Mais la clef vient surtout des différents aménagements de la ferme, dont 17 km de haies, une trentaine de trous d'eau et 9 ha de bosquets. »

Le rôle primordial des haies

Si les bosquets et les trous d'eau constituent des zones de rupture et de quiétude pour les animaux, la haie joue un rôle primordial pour une multitude d'oiseaux, migrateurs ou non. Elle leur permet, au printemps et en été, de nicher et d'élever leurs jeunes. Pour les espèces sédentaires, c'est un refuge et une zone où ils s'alimentent de baies, notamment l'hiver. L'exploitant l'entretien régulièrement et

enlève, entre autres, les cépées de noisetiers. Très présentes, ces dernières n'ont, à son avis, que peu d'intérêt pour maintenir la biodiversité. Il privilégie d'autres espèces telles que les épineux, le chêne, le merisier ou le pommier et le poirier sauvages. Ce sont des sources de fleurs pour les insectes pollinisateurs et de petits fruits pour la faune sauvage. Il plante également des essences comme les prunelliers ou les houx. Il veille à laisser des arbres de haut jet et à ne pas couper ses haies trop basses car elles n'auraient plus aucune utilité. Le bois récupéré est transformé en plaquettes. Elles servent à chauffer sa maison et à sécher ses céréales. « Nous brûlons l'équivalent de 50 000 l de fioul tous les ans », annonce l'agriculteur, qui approvisionne par ailleurs quelques mairies. En termes de commercialisation, Christophe Durand et deux autres exploitants creusois vendent directement leurs productions (céréales, oléoprotéagineux...) aux industriels. « Le consommateur est demandeur de produits qui font appel au bien-être et au respect de l'environnement », conclut-il.

(1) Programme national qui rassemble l'ONCFS, la FNC, l'APCA, et la FNSEA. Le suivi des oiseaux se fait dans le respect du programme Stoc (Suivi temporel des oiseaux communs), coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle.

Suivez le parcours ornithologique

Comme plus d'une vingtaine d'agriculteurs de son département, Stéphane Neau propose de randonner chez lui pour observer les oiseaux.

Le projet de la LPO du Loir-et-Cher, Oiseaux de nos fermes et de nos vignobles, a été lancé en avril 2017. Comptant au total 68 kilomètres de randonnées, ce programme met en avant une trentaine de parcours ornithologiques balisés chez des agriculteurs et des viticulteurs de tous profils, qui pratiquent la vente directe.

Parmi ceux-ci, Stéphane Neau, maraîcher bio, à Chitenay. Il propose un circuit de près d'un kilomètre tout autour de sa ferme. « Utilisateurs de la nature au quotidien, nous sommes sensibilisés

à la perte des oiseaux communs dont nous avons besoin », signale ce dernier pour expliquer son engagement.

Sensibiliser le public

Le public peut emprunter une brochure à l'accueil pendant les heures d'ouverture. Ou retrouver les informations relatives aux oiseaux identifiés sur la ferme via une dizaine de QR codes. Ces derniers sont installés sur des bornes fléchées tout au long du chemin. « Un inventaire ornithologique a été réalisé, précise l'agriculteur. Rougequeue à front blanc, bruant zizi, alouette des

champs... font partie de la cinquantaine d'espèces inventoriées chez nous. »

Ce projet permet de « sensibiliser le public et de refaire le lien avec lui en passant par une autre thématique que la vente de nos produits », constate Stéphane Neau. S'il s'agit d'une démarche innovante qui devrait faire des émules dans d'autres départements, l'agriculteur constate que les personnes les plus averties suivent plus facilement le parcours. Pour les novices, un accompagnement est préférable, ce que proposent de temps en temps certains ornithologues.



Le maraîcher voit souvent le rougequeue à front blanc.

« Sensibiliser le public par l'entrée des visites est intéressant », estime Stéphane Neau.

Sauver l'outarde canepetière

Sans une profonde modification des pratiques agricoles, la disparition de l'oiseau semble inéluctable.

Migrateur emblématique des plaines céréalières du centre-ouest de la France, l'outarde canepetière voit sa population reculer sans discontinuer depuis plusieurs décennies. Dans le nord de l'Indre, sur le plateau de Chabris, malgré les actions menées

depuis plus de vingt ans, la population a régressé de près de 90 %. « En 2018, nous n'avons recensé que quatre mâles chanteurs », se désole Thomas Chatton, ornithologue à Indre nature et co-animateur de l'action menée en faveur de cette espèce au sein du département.

ACTION INSUFFISANTE

Sur la zone considérée, qui couvre quelque 1 000 ha, une cinquantaine d'agriculteurs ont signé une MAEC à vocation de préservation de l'outarde. « En lien avec le comité technique local, les signataires s'engagent à créer une jachère qui permet à ce volatile de nicher en toute tranquillité, explique Thomas Chatton. Composée d'un mélange de graminées et de légumineuses, elle se tient à l'écart des voies de grande circulation et des habita-

tions. » Selon le type de couvert retenu, les périodes de fauche peuvent varier. Pour la majorité des surfaces, toute opération d'entretien est interdite entre le 15 mai et le 15 août.

« Seule, cette action ne permettra sans doute pas de sauver l'espèce dans le département, redoute l'ornithologue. Elle devrait être complétée par une modification durable des pratiques. Il faut aller vers une réduction de la surface des îlots reliés entre eux par un maillage de bandes enherbées, créer une mosaïque de milieux avec des assolements plus diversifiés. Surtout, il faut bannir le plus possible l'emploi des insecticides. Les oisillons d'outarde, mais également ceux des autres oiseaux (perdrix, alouettes), se nourrissent d'insectes qu'ils ne trouvent plus dans nos plaines. »



Les agriculteurs peuvent souscrire à une MAEC pour la préserver.

A. bompays-Druelle